

2007/8552 - REALISATION DU POLE EMPLOI RESSOURCES « GUILLOTIERE » - 11-13, RUE BECHEVELIN – 69007 LYON – OPERATION N° 07 278 002 - MONTANT DES ETUDES : 25 000 € TTC - MONTANT PREVISIONNEL DE L'OPERATION : 476 000 € TTC - AUTORISATION DE PROGRAMME D'ETUDES (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«La Mission Locale de Lyon accueille et accompagne par an 7 800 (dont 3 500 nouveaux) jeunes Lyonnais vers l'emploi durable et l'autonomie sociale.

Les Pôles Emploi Ressources sont les antennes de proximité où ces jeunes sont accueillis et accompagnés.

Ils se répartissent en fonction de leur lieu de résidence :

- 1^{er}, 2^e, 4^e et 6^e : Pôle Emploi Ressources Pentes - 3, rue des Pierres Plantées - 1^{er} arrondissement ;
- 3^e : Pôle Emploi Ressources Moncey-Voltaire - 8, rue Verlet-Hanus – 3^e arrondissement ;
- 5^e et 9^e : Pôle Emploi Ressources Vaise - 5, rue Roger Salengro – 9^e arrondissement ;
- 7^e et 8^e : Pôle Emploi Ressources Bachut – 319, avenue Berthelot – 8^e arrondissement.

Le Pôle Emploi Ressource Moncey-Voltaire, exigu, ne peut accueillir la totalité de ses activités, notamment les actions collectives.

Le Pôle Emploi Ressources Bachut a reçu 2 162 jeunes en 2006, soit 837 jeunes du 7^e arrondissement et 1 591 jeunes du 8^e arrondissement, dont 50 % sont issus des zones urbaines sensibles.

La Ville de Lyon dispose d'un local de 200m² donnant sur la place du Commandant Bulard qu'il est proposé de mettre à la disposition de la Mission Locale pour la réception des jeunes de ces deux arrondissements.

Cette répartition permettra un fonctionnement satisfaisant du Pôle Emploi Ressources Moncey-Voltaire, un rapprochement géographique des jeunes résidant à Gerland où est située l'Equipe Emploi Insertion et une meilleure prise en charge du public du 8^e arrondissement qui sollicite un accompagnement renforcé.

Il convient donc de réaliser les travaux d'aménagement de ce local actuellement brut de béton, en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements

construit par « Immobilière 3F ». Le programme détaillé de l'opération vous sera soumis pour approbation lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

Il convient d'engager les études telles que la mission de programmiste, les missions de contrôle technique et de coordination sécurité et protection de la santé, le relevé de géomètre et tout autre étude nécessaire au bon déroulement de l'opération.

Ces études sont estimées à 25 000 € TTC. Le montant prévisionnel de l'opération est aujourd'hui estimé à 476 000 € TTC. Ce montant sera bien entendu précisé par les études de maîtrise d'œuvre à venir. Le calendrier prévisionnel prévoit à ce jour une livraison début 2010. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu les avis émis par les Conseils des 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

1. Le lancement des études relatives à l'opération de réalisation du pôle emploi ressources « Guillotière » est approuvé.

2. L'autorisation de programme constituant la limite supérieure des dépenses relatives aux études est fixée à 25 000 € TTC.

3. M. le Maire est autorisé à :

- lancer les procédures concernant les marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération ;

- solliciter les éventuelles subventions auprès de l'Etat, des collectivités locales ou tout autre organisme susceptible de financer une partie de ce projet.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, la dépense en résultant, soit 25 000 € TTC, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon, programme 1 (Social), AP 2007-5, opération n° 07 278 002 selon l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de projet ou autre pouvant survenir :

- 2007 : 5 000 € TTC
- 2008 : 20 000 € TTC

et sera imputée sur la nature 2031 et fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE